





BIENVENUE DANS LA VALLEE DU GRESIVAUDAN
PROGRAMME DE SEPTEMBRE A DECEMBRE 2020

Rencontres entre les adhérents et accueil des nouveaux - Permanences
Tous les mercredis au local entre 9h30 et 11h30

SEPTEMBRE

- Mardi 8 septembre**  **Rencontre, accueil autour d'un verre Quartier Gabriel à Montbonnot ou Bistro La Gare à Saint Ismier à partir de 20h30.**
- Vendredi 4 septembre** **Forum des associations Biviers et Saint Nazaire les Eymes.**
- Samedi 5 Septembre** **Forum des associations Meylan, La Tronche, Corenc, Montbonnot, Bernin, Saint Ismier, Crolles**
- Dimanche 6 septembre** **Sortie nature pour tous, à la journée avec pique-nique**
- Mercredi 9 septembre** **Pour les nouveaux, présentation de notre association et des animations**
au local de Meylan à 17h30
Possibilité d'adhésion et inscription aux animations suivi du verre de bienvenue offert par AVF- SNA (Service du Nouvel Arrivant)
Contact avfmeylan@gmail.com ou tél : 06 89 11 08 17
- Vendredi 11 septembre** - **Réinscriptions aux animations** au local de Meylan à partir de 17h et
- **Adhésions** pour tous ceux qui n'ont pas pu être présents le mercredi
Apéritif-dinatoire pour tous, organisé par le SNA et les accueillants à partir de 19h
- Vendredi 18 septembre** **Initiation à l'utilisation de la visio-conférence** : Zoom, WhatsApp, GoogleMeet, etc.
de 15 à 18 h.
- Jeudi 24 septembre** **Promenade en Nord-Isère**
CREMIEU : Découverte de cette adorable cité médiévale, insérée entre deux hautes collines et dotée d'un patrimoine architectural préservé.
BOURGOIN JALLIEU : Visite guidée du Musée du Textile
Installé dans un lieu historique, il s'affirme comme un musée original et dynamique du textile en France. Unique en Rhône-Alpes à présenter l'histoire de l'impression sur tissus, à travers les techniques et les hommes qui ont marqué cette aventure.
- Vendredi 25 septembre :** **Soirée danse : Rendez-vous à l'After (école de danse Grimaldi) 11 Bd des Alpes à Meylan (derrière King Jouet) pour une soirée Danse.**

- Dimanche 27 septembre** **Sortie nature pour tous, à la journée avec pique-nique**



OCTOBRE

Jeudi 1^{er} octobre

Jardin des Sculptures du Musée de Grenoble – 10 personnes maximum
Visite à 10 h et repas en commun

Samedi 3 octobre

Jardin des Sculptures du Musée de Grenoble – 10 personnes maximum
Pour les personnes ne pouvant pas venir le jeudi - Visite à 10 h et repas en commun

Mardi 6 octobre



Rencontre, accueil autour d'un verre Quartier Gabriel à Montbonnot ou La Gare à Saint Ismier à partir de 20h30.

Jeudi 8 octobre



Une journée au pays des noix : visite du domaine de Rovon pressoir et séchoir.

Vendredi 9 octobre

Apéritif pour tous AU LOCAL organisé sous l'égide du SNA à partir de 19 H

Mercredi 14 Octobre

Reconversion et présentation de la réflexologie selon l'énergétique chinoise :
informations et échanges sur une manière de prendre soin autrement -

Vacances de Toussaint du 18 octobre au 2 novembre 2020

Vendredi 23 octobre :



Soirée danse : Rendez-vous à l'After (école de danse Grimaldi) 11 Bd des Alpes à Meylan (derrière King Jouet) pour une soirée Danse.

NOVEMBRE

Dimanche 1^{er} novembre

Sortie nature pour tous, à la journée avec pique-nique
Départ 9h30 du local de Meylan

Mardi 3 novembre



Rencontre, accueil autour d'un verre Quartier Gabriel à Montbonnot ou Bistro La Gare à Saint Ismier à partir de 20h30.

Jeudi 5 novembre

Conférence à 19 H: « Pourquoi le délire apparaît »

"Le délire est un trouble psychique caractérisé par la présence d'idées en opposition avec la réalité et entraînant la conviction, la certitude absolue, inaccessible à la critique, au jugement d'autrui.

L'exposé portera sur la description clinique, les causes, la fréquence, le traitement. Le problème philosophique de la croyance, du jugement et de la Vérité sera abordé et discuté avec les participants".



**Samedi 7 ou
14 novembre**



Musée de la Ganterie, rendez vous sur place 2 rue saint Laurent à Grenoble à 14h30.
10 personnes minimum, 5€.

Jeudi 19 novembre

Visite guidée du musée archéologique de la Crypte de St Laurent Place Saint-Laurent - 38000 Grenoble : rendez vous sur place, à 10 h – 7 pers maximum – Repas en commun.

Samedi 21 novembre

Journée nationale du nouvel arrivant

14h30 : Visite commentée de lieux remarquables du Grésivaudan, en bus : réservée aux nouveaux arrivants et adhérents accompagnateurs, **sur inscription**.
A partir de 17h, pour tous, Verre de l'amitié au local AVF Meylan

Soirée : Cocktail de bienvenue des Nouveaux Arrivants à partir de 19 H
Clos des Capucins à Meylan – **Sur inscription**

Vendredi 27 novembre

Petits cadeaux, décorations de Noël un atelier créatif pour tous ! A vos ciseaux, bâtons de colle, aiguilles, machines à coudre, toutes les idées sont bonnes à prendre pendant cette journée au local en compagnie de Ginette et ses complices.
A 9 h présentation des réalisations de l'année dernière, puis atelier.

Vendredi 27 novembre

Facebook : on en parle. Vous connaissez bien Facebook ou vous vous en méfiez comme de la peste, venez à notre soirée Facebook. Hélène et son équipe vous expliqueront leur point de vue.
Au local à 19h
Soirée suivie du verre de l'amitié qui nous permettra de continuer les débats qui ne manqueront pas d'être animés.

DECEMBRE

Mardi 1er décembre



Rencontre, accueil autour d'un verre à partir de 20h30 **Quartier Gabriel à Montbonnot ou Bistro La Gare à Saint Ismier**

Samedi 5 décembre



Marché de Noël aux Buclos de 10h à 16h: stands variés autour du centre commercial. L'AVF tient traditionnellement un stand « vin chaud » et cette année encore un stand loisirs créatifs.
Votre présence et votre participation sont appréciées: inscriptions sur doodle quelques jours avant

Samedi 5 décembre

Visite de l'exposition « Refuges alpins : de l'abri de fortune au tourisme d'altitude »
Le matin au musée Dauphinois – suivie d'un déjeuner au restaurant



Dimanche 13 décembre



Fête de Noël pour petits et grands. A 15h, à la salle des fêtes chemin du Rozat (derrière la mairie) à Saint Ismier. Après-midi animé suivi d'un goûter.:

Vendredi 11 décembre

Comment créer sa couronne de Noël en feuillages De 14h à 17h – Lieu à définir
Limité à 10 personnes.

Vacances de Noël du 19 décembre 2020 au 04 janvier 2021

En raison de l'épidémie de COVID 19, le covoiturage n'est pas recommandé, même s'il n'est pas proscrit : si vous acceptez de transporter un adhérent, il est recommandé de demander à la personne transportée de porter un masque. La climatisation de la voiture ne sera pas utilisée, il est conseillé d'aérer en ouvrant les fenêtres

Frais de transport pour les sorties et randonnées :

~~Se regrouper dans le minimum de voitures~~ et le remboursement du conducteur sera sur les principes suivants : **0,315 euros du km** (AG Régionale du 23 Juin 2019) ainsi que le péage de l'autoroute et si nécessaire le parking sur place. (Garder tous les justificatifs pour le remboursement)

Lorsqu'il y a transport partagé pour une randonnée ou une sortie au programme, le partage des frais de déplacement, en voitures particulières, est calculé sur la base définie dans la procédure spécifique « **remboursement frais de déplacement** » et la répartition entre les participants doit se décider au moment de l'inscription, avant le départ donc.

Pour toutes les sorties :

Les inscriptions ne seront prises en considération que si elles sont accompagnées de leurs règlements. En cas de désistement dans les 48h précédant la sortie, celle-ci ne sera pas remboursée sauf en cas de force majeure. MERCI de votre compréhension. Durant les sorties, les personnes utilisant leur voiture personnelle pour transporter les adhérents le feront sous leur propre responsabilité. AVF MEYLAN-GRESIVAUDAN décline toute responsabilité en cas d'accident.

Pour toutes les sorties, il est précisé que l'assurance de l'association ne couvre ni la responsabilité civile, ni les risques d'accidents corporels provoqués ou subis par les participants. Il est donc vivement recommandé aux adhérents de vérifier qu'ils disposent bien, à titre personnel, d'assurances responsabilité civile et accidents corporels. Les pratiquants des sorties pédestres ont également intérêt à s'assurer pour les frais de recherche et de secours en montagne. Pour les sorties pédestres, le certificat médical est obligatoire et il convient d'être bien chaussé (chaussures de montagne).